

**SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 03 novembre 2020**  
*sous la présidence de : P. NOEL*

		Présents	Absents	Excusés
<b>REPRESENTANTS DE L'ADMINISTRATION</b>				
- Chef d'établissement : NOEL Patrick		X		
- Principal Adjoint: HOCQUET Isabelle		X		
- Gestionnaire : HUOT Sophie		X		
- Conseiller Principal d'Education : BEGUE André		X		
<b>PERSONNALITES</b>				
<b>-de la collectivité de rattachement :</b>	1-JARYCKI Eliane	X		
	2-ESCLOPE Guy		X	
<b>- de la commune siège :</b>	1 –PONSA Serge	X		
	2 –			
<b>- groupe de communes :</b>	1 –			
<b>- qualifiées :</b>	1 – DOUCENDE Grégory		X	
	2 – PEYRATO Isidore		X	
<b>-membre consultant :</b>	ROMANI Stéphane, agent comptable			
<b>REPRESENTANTS ELUS DES PERSONNELS</b>				
<b>- au titre des personnels d'enseignement, d'éducation</b>				
1 – FIGAROL Thomas		X		
2 – LOPEZ Lydie Anne		X		
3 – JANY Florence		X		
4 – CULLELL Nathalie		X		
5 – GOSSET Joel		X		
6 – CULLELL Hélène		X		
7 – SANCHIS Nicolas		X		
Suppléants				
<b>- au titre des personnels A.T.O.S.S. :</b>				
1 – ROMEU Marc			X	
2 – KRUGEL Alain		X		
3 – MARGAIL Laurent		X		
<b>REPRESENTANTS ELUS PARENTS ET ELEVES</b>				
<b>-parents</b>	1 – MILLEVILLE Sylvie	X		
	2 – FRANCES Antoine		X	
	3 – MARC Lucien	X		
	4 – PLANA Céline	X		
	5 – SERRUS Hélène	X		
Suppléants				
<b>-élèves</b>	1 – CLEMENCE Mila	X		
	2 – CULLELL Nina	X		
	3 – HENRY Axel		X	
	4 – PLATEL LAGARDE Clément	X		
	5 – VAN OOTEGHEM Esteban	X		
Suppléants				

## Compte rendu du conseil administration du Lycée du 3.11.20

18h30: Début du CA

Le 1er conseil d'administration de l'année se déroule en présentiel et en visio conférence.  
Il y a 23 participants, le quorum est atteint.

### 1. Vote 1: Adoption du compte rendu du 29 Juin 2020:

Pour: 23 Abstention: 0 Contre: 0
--

2. L'installation des différentes commissions a été faite en distanciel et est fournie en pièce jointe.

3. Point sur la rentrée:

- Effectifs: 885 élèves en tout, dont 511 en lycée
- Section générale et technologique
- 2nde: 5 classes chargées (4x36, 1x35, soit 279 élèves en tout). Vivier conséquent, qui permettra l'année prochaine de maintenir les classes en 1ère générale, et de consolider la classe de 1ère STMG.
- 1ère: 4 divisions maintenues (111 élèves), il y a donc danger de fermeture d'une classe l'année prochaine.
- Tlle: Pas de soucis particulier (134 élèves)
- Section professionnelle:
- 3ème prépa métier: 24 élèves
- 2nde pro: 20 élèves
- 1ère: 14 élèves
- Terminales: 15 élèves
- Résultats aux examens
- 100% de réussite au baccalauréat, depuis deux ans, ainsi qu'aux différentes certifications (DELE, BIA, Voltaire...). M.Noel félicite les élèves, parents, équipes enseignantes. Le lycée obtient les meilleurs résultats du département, même devant les écoles privées.
- Programmation des travaux: Il n'y a pas de retard sur l'internat, les travaux avancent bien. L'inauguration en la présence de M. Castex, premier Ministre, avec Mme Carole Delga (présidente région), initialement prévue le 9/11/20, est repoussée.
- Intervention de Mme Jaricky (conseillère régionale), qui regrette cette décision, mais qui précise également que cette inauguration représente une formidable communication au niveau international.
- M. Ortiz (APE) Quand les manuels scolaires arriveront-ils, puisque certains n'ont toujours pas été distribués aux élèves? Mme Huot répond qu'ils ont été commandés par la Région. Avec la réforme, de grosses commandes ont été faites, avec parfois des ajustements de dernières minutes. Il y a déjà eu deux livraisons, il ne reste que quelques manuels à distribuer. Il y a souvent un délai pour les éditeurs entre l'annonce des réformes et la distribution des manuels mettant en application les nouveaux programmes. Les manuels ont en tous cas bien été commandés.

### 1. Délégations

a) Vote 2: Délégation de signature du CA au chef d'établissement

Pour: 23 Abstention: 0 Contre: 0
--

b) Vote 3: Délégation du CA à la commission permanente

Pour: 23 Abstention: 0
---------------------------

Contre: 0

## 2. Conventions sportives

a) Vote 4: Autorisation au chef d'établissement de signer les conventions sportives

Pour: 23

Abstention: 0

Contre: 0

b) Vote 5: Sollicitation de label de section d'excellence. La fédération de ski nous sollicite pour demander la création du dispositif "section d'excellence sportive".

Pour: 23

Abstention: 0

Contre: 0

c) Vote 5: Autorisation au chef d'établissement de signer la convention avec Altifit pour l'utilisation des installations sportives

Pour: 23

Abstention: 0

Contre: 0

d) Vote 6: Autorisation au chef d'établissement de signer la convention d'utilisation des installations sportives du CREPS

Pour: 23

Abstention: 0

Contre: 0

3. Vote 7: Sorties scolaires et projets: pas de voyage scolaire programmés cette année. M. Noel se félicite de cette décision, étant donnée l'interdiction de voyager et les difficultés souvent rencontrées ensuite pour obtenir des remboursements. Bilan très positif de l'ATELIER, qui permet la préparation Post Bac aux grandes écoles. Science Po à Paris souhaiterait augmenter le nombre d'antennes à la préparation à l'entrée de ses écoles, et envisagerait d'y inclure le Lycée de Font Romeu.

M.Sanchis, référent de l'ATELIER au lycée de Font Romeu: l'atelier permet aussi une aide à la préparation du Grand Oral du baccalauréat (concours d'éloquence), avec une séance hebdomadaire. Nous sommes dans une année probatoire, et l'objectif est d'attribuer l'année prochaine 2h hebdomadaires par niveau.

Pour: 23

Abstention: 0

Contre: 0

## 4. Questions financières

a) Vote 8: Modification de la participation des familles pour la certification DELE, niveau B1, en baisse à 62 euros

Pour: 23

Abstention: 0

Contre: 0

d) Vote 9: Modification de la participation des familles pour la certification DELE, niveau B2, en baisse à 82 euros

Pour: 23  
Abstention: 0  
Contre: 0

d) Vote 10: Modification de la participation des familles pour la certification DELE, niveau C1, en baisse à 85 euros

Pour: 23  
Abstention: 0  
Contre: 0

e) Bilan fond social

Pour: 23  
Abstention: 0  
Contre: 0

f) Décision budgétaire modificative avec prélèvement sur les réserves du service restauration (1000 euros) pour financer les remboursements de solde cantine

Pour: 23  
Abstention: 0  
Contre: 0

## 5. Questions diverses

1) Protocole Sanitaire: M.Noel souligne qu'un nouveau protocole vient d'être appliqué, plus rigoureux. (ex: éviter le brassage des élèves, respecter la distanciation...). L'application de ce protocole est possible en collège (1 classe, une salle), mais impossible à mettre en place en lycée. En effet, avec les nouvelles réformes, la classe en tant que telle n'existe plus. Chaque classe est composée de différents groupes, selon les spécialités choisies par les élèves. De plus, la taille des locaux fait qu'il est impossible de respecter les propositions faites. Ce constat a forcément des conséquences sur le collège, puisque les locaux sont partagés. Il y aura de nouvelles annonces ministérielles concernant le lycée.

Quelles solutions? Il n'y a qu'un seul moyen: réduire les effectifs de lycée. Deux possibilités pour cela:

- En divisant les classes par 2 (cours une semaine sur deux)
- En proposant une alternance par niveau

Dans les deux cas, l'adaptabilité doit être propre à chaque lycée.

Les réponses sont en attente.

Mme Lopez (professeur de mathématiques) propose que des micros soient utilisés en classe, et d'utiliser la vidéo pour permettre de créer des demi-groupes.

M.Noel souligne que cette possibilité avait été évoquée en Mars, mais qu'il est impossible d'imposer à tous les enseignants le fait de filmer leur cours.

2) Question parent 1, au sujet des cas de Covid 19 détectés dans l'établissement.

M.Noel indique que 4 cas de Covid 19 ont bien été détectés depuis la rentrée de septembre et que les contaminations ont eu lieu à l'extérieur de l'établissement. Des dispositifs ont été mis en place afin de tracer les cas contacts notamment au self avec l'utilisation des listings de passage de la borne numérique de la cantine et le placement des élèves qui se fait au fur et à mesure de leur arrivée. Cela a permis d'identifier en 2h, environ 10 cas contacts pour chacun des 4 cas (les 40 cas contacts se sont tous révélés négatifs). L'établissement a donc mis en place une organisation efficace.

3) Question parent 2: Question sur l'efficacité du nettoyage des installations sportives de Colette Besson

M.Noel souligne que le protocole en vigueur nous autorise à utiliser du matériel commun comme un stylo, ou un ordinateur ne nous appartenant pas dans la mesure où l'on utilise du gel hydro- alcoolique avant et après. Si

nous allons plus loin que le protocole, il n'y a pas de solution à part fermer l'établissement.

M. Krugel (infirmier) indique que nous sommes capables de tester et détecter la Covid 19 dans l'enceinte de l'établissement, avec des résultats très rapides (le lendemain ou le jour même). La réussite du protocole passe par la responsabilité de chacun.

Mme Lopez (professeur mathématiques) demande s'il ne faudrait pas envisager de fonctionner en distanciel avec les élèves de Lycée afin d'appliquer le nouveau protocole aux collégiens.

M.Noel indique qu'un choix devra effectivement être fait.

Mme Huot souligne que le nouveau protocole prévoit de limiter les brassages. A la cantine, si on ne peut pas respecter la distanciation entre chaque élève, il convient de la faire respecter entre les groupes d'élèves

Mme Hallier (professeur Histoire Géographie) propose de garder en lycée les 2ndes, qui ont un fonctionnement similaire au collège (pas de groupes).

M.Noel répond que la piste pourrait être envisagée.

M.Ortiz indique que ne pas faire cours en 1ère et Terminale serait dangereux, sans accompagnement pédagogique.

M.Noel répond qu'en l'état actuel de la situation cette possibilité pourrait être une solution.

M.Jany (Professeur documentaliste) ajoute que le CDI est un lieu de brassage important, et propose, comme au Lycée Pablo Picasso de fermer le CDI pendant le temps libre des élèves.

M.Noel répond que cette piste n'est pas envisagée pour l'instant.

M. Ortiz (APE) note qu'à la cantine, en plus du brassage entre les élèves, le risque pourrait provenir des carafes d'eau. Serait-il possible d'attribuer une carafe par groupe?

Mme Huot indique que le problème se pose aussi pour la fontaine, et que la question est en réflexion. Proposer des bouteilles d'eau paraît compliqué, puisque les élèves sont trop nombreux. On pourrait demander aux élèves d'apporter leur propre contenant.

M. Bègue (CPE) souligne qu'à la cantine, les effectifs des surveillants ont été triplés, ou même quadruplés. Les carafes sont régulièrement nettoyées, puis remise sur les tables. Le protocole n'est pas parfait, mais de gros efforts sont fournis. Il se félicite aussi de la solidarité des parents et des collègues. Dans l'ensemble, le protocole fonctionne.

4) Question parent 3: Inquiétude par rapport aux soucis de violence à l'internat.

M.Noel répond que la gendarmerie a pris en main la situation.

Deux motions, proposées par les professeurs, ont été présentées au CA:

Motion 1:

## Conseil d'administration du lycée de Font-Romeu du 3 novembre 2020 – Motion des enseignants

Nous, enseignants du collège et du lycée de Font-Romeu, sommes fatigués et excédés par le comportement et la politique de notre ministère et de notre ministre :

- Qui préfèrent «communiquer» dans les médias plutôt que de s'adresser à la communauté éducative. Nous n'acceptons pas d'apprendre dans un journal ou en regardant une chaîne d'information en continu les décisions qui nous concernent. Il nous semble que le respect le plus élémentaire de l'ensemble des personnels de l'éducation, des familles et des élèves consisterait à dialoguer avec eux et à les informer directement.
- Qui pratiquent le déni de réalité. Depuis la rentrée de septembre, le ministre fait comme si nous étions dans une année scolaire «normale» et nous enjoint de mettre en œuvre les réformes du lycée et du bac sans tenir compte des dégâts causés par le confinement de l'année passée, de l'absentéisme lié à la crise sanitaire et des conditions dans lesquelles nous faisons cours. Même si nous y parvenons tant bien que mal, nous tenons à rappeler que faire cours avec un masque n'est pas sans conséquence sur la transmission des savoirs. Ce déni de réalité, en cette rentrée des vacances d'automne, se transforme en mensonge. Le ministre affirme partout qu'un nouveau protocole sanitaire sera mis en place alors qu'il n'en sera rien au lycée de Font-Romeu, comme ailleurs, tout simplement parce que c'est techniquement impossible. Les élèves, les personnels enseignants et non-enseignants resteront ni plus ni moins exposés à la contagion qu'avant les vacances d'automne alors que l'épidémie est en plein développement ...
- Qui, pour des raisons sanitaires assez obscures, ont sabordé l'organisation de l'hommage à Samuel Paty en nous empêchant de nous réunir lundi 2 novembre entre 8 et 10 heures, comme le ministre l'avait pourtant annoncé lui-même, et donc de préparer collectivement cet hommage. Cette motion est un cri de colère qui s'adresse à l'ensemble du conseil d'administration et à nos hiérarchies. Nous n'attendons plus rien d'un ministre qui, depuis plus de trois ans, a montré qu'il refusait d'entendre les enseignants aussi bien que les chefs d'établissement, autrement dit ceux qui font vivre au quotidien l'éducation nationale.

### Motion 2:

## Motion des enseignants du collège et lycée de Font-Romeu – Conseil d'administration du 2 novembre 2020

Nous, enseignants des collège et lycée de Font-Romeu, révoltés par l'assassinat de Samuel Paty par un terroriste islamiste radical, tenons à clamer collectivement notre solidarité avec notre collègue, sa famille et ses proches avant tout. Nous voulons réaffirmer avec force:

- Notre soutien à l'enseignement de la liberté d'expression - dont découle le droit à la caricature- et plus largement de la laïcité à la française;
- Notre engagement à refuser le moindre compromis sur le contenu de nos enseignements face aux dogmes religieux, quels qu'ils soient;
- La nécessité absolue de laisser l'expression de ses convictions religieuses, politiques ou idéologiques à la porte de l'école;
- Notre détermination à enseigner sans ambiguïté ni compromis les valeurs de la République dans leur ensemble: tolérance, liberté d'expression, respect des convictions de chacun et droit au blasphème compris. Dans les circonstances actuelles, il nous paraît en outre utile d'appeler:
- À une reconnaissance accrue du rôle du professeur dans la société et comme support prioritaire de l'école;
- À la nécessité absolue de refuser tout anathème sur quiconque en raison de ses convictions religieuses, dans le respect de l'article 10 de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen. Mettre de côté un groupe pour sa religion n'aura pour seul résultat que la création d'un terreau plus favorable au fanatisme;
- À la cohésion de la communauté éducative dans son ensemble, en vue d'œuvrer à une adhésion collective aux valeurs qui fondent notre République de la part notamment des élèves. Sans naïveté ni haine, nous croyons en des lendemains meilleurs, et nous sommes conscients du rôle que nous avons à y tenir. Nos élèves sont les citoyens de demain et nous réaffirmons notre conviction à ce qu'ils puissent, à l'avenir et dans le rejet de toute haine, faire peuple pour surmonter les épreuves actuelles.

M.Ortiz, au nom de l'APE, apporte son soutien aux deux motions.

### Questions diverses des enseignants:

1. Où en est-on de la lutte contre la consommation de cannabis? Quelle est la politique de sanctions de l'établissement dans ce domaine?

M. Noel: L'évolution est positive, avec un gros travail en collaboration avec la gendarmerie. En Juin, un gros réseau a été démantelé grâce à cette collaboration. Concernant les élèves détenteurs de cannabis, il n'y a plus de conseil de discipline, ni de renvoi systématique, surtout si des efforts ont été faits pour maintenir l'élève dans le système scolaire. Il n'est pas question de banaliser le problème, mais de travailler intelligemment.

M. Bègue (CPE): Le lieu du coin fumeur a été choisi il y a 15ans, pour une raison précise: la surveillance de cet endroit est possible. M. Bègue souligne le travail de la gendarmerie qui se déplace régulièrement.

2. Problème de la plage méridienne. Les limites de l'établissement n'étant plus définies clairement dans le règlement intérieur, absent des carnets de correspondance, de nombreux élèves vont s'amuser au barrage pendant cette période. Il en est de même avec les demi-pensionnaires libres en fin de journée, mais pour lequel l'établissement s'est complètement déchargé.

M.Noel: L'établissement n'est pas responsable des élèves après la fin des cours dans la mesure où les parents ont donné leur accord pour qu'ils quittent l'établissement. Cette responsabilité ne nous incombe pas. Concernant la pause méridienne, avec le futur lycée, un espace fermé est prévu pour les collégiens.

Mme Carrera (professeur EPS) indique que les élèves semblaient surpris que la forêt (ainsi que le CREPS) ne soit pas un espace de jeux.

M. Noel répond que contrairement à ce qui a été avancé, les espaces sont toujours délimités dans le règlement intérieur et que le plan des limites de l'établissement est bien présent dans le carnet de liaison de tous les élèves. Il rappelle que le règlement doit être lu à la rentrée de Septembre par les professeurs, et que c'est le rôle de tous de le faire respecter.

3. Le problème de l'usage des téléphones portables. L'interdiction d'utiliser les téléphones portables dans les couloirs de l'externat n'est absolument pas respectée alors qu'elle figure toujours dans le règlement intérieur. Cette question avait déjà été soulevée dans un précédent conseil d'administration. Nous aimerions qu'elle soit réellement traitée.

M.Noel explique que du fait de sa structure de collège/lycée, cette interdiction n'est pas facile à faire respecter, et qu'il s'agit là aussi du rôle de tous.

M.Bègue (CPE) insiste sur cette idée que le respect de ce point du règlement doit être l'affaire de tous, et que chaque adulte de l'établissement peut intervenir.

4. Serait-il possible de réaliser un audit pour étudier l'intérêt de créer un parking à vélo dans la mesure où de plus en plus d'élèves et d'enseignants viennent au lycée à vélo?

M.Noel: Un audit n'est pas nécessaire. La question est pertinente.

5. La participation des enseignants à la conception du nouvel externat et des nouvelles salles de classe est-elle toujours d'actualité?

M.Noel: Oui.

6. Deux professeurs principaux par classe en terminale. Ce dispositif est-il toujours d'actualité ? Ne serait-il pas opportun de s'en servir alors que le suivi d'une classe devient de plus en plus difficile par un seul professeur compte tenu de la presque dissolution de celle-ci ?

M. Sanchis (professeur d'économie) indique que l'idéal serait d'avoir pour chaque classe un professeur de spécialité et un professeur de tronc commun.

M.Noel: la réflexion est toujours d'actualité, mais le manque de ressources humaines apporte des difficultés pour recruter les professeurs principaux volontaires.

7. Les masques de la marque DIM distribués aux enseignants par le ministère peuvent-ils encore être portés ou pas?

M.Noel: les masques DIM ont de nouveau été validés. De nouveaux masques seront rapidement mis à disposition des enseignants.

8. Tenue vestimentaire des élèves. Certains élèves viennent en cours dans des tenues vestimentaires qui peuvent être considérées comme incorrectes ou «inappropriées». Nous pensons qu'il serait bon qu'une action soit menée pour préciser ce que doit être une tenue correcte au sein de l'établissement et la faire respecter.

M.Noel: Il s'agit d'un gros débat, presque philosophique. Il est possible d'intervenir sur des tenues légères, mais que faire face à une tenue dite "extravagante"?

Mme Lopez (professeur de mathématiques): Que faire face à une élève qui viendrait en soutien-gorge?

M.Noel: Il s'agit de ne pas abuser, ni de nous prendre pour des imbéciles. Dans tous les cas, la discussion est privilégiée, au cas par cas.

9. Est-il envisageable de contrôler l'accès aux bâtiments des personnes extérieures à l'établissement (parents, grands-parents ...) dans le contexte de la crise sanitaire et du plan vigipirate?

M.Noel: la cloture de l'établissement est une des priorités de la restructuration du lycée. A l'heure actuelle, il s'agit d'un vrai problème. Un travail en collaboration avec le CREPS vise à maîtriser les 17 entrées de l'établissement. Ce travail est rendu plus compliqué avec la gestion quasi nocturne du CREPS. Une décision a été prise: les portes de la partie scolaire seront fermées à 20h30.

En journée, il n'y a pas de solution pour le moment. La situation de la loge ne permet pas d'assurer le contrôle des entrées.

Un autre point important est le fait que le coté "ouvert" est souvent vu comme un réel avantage. Les avantages sont donc plus nombreux que les inconvénients. L'idée n'est pas de sur réagir suite à un problème d'intrusion d'un parent isolé. S'il y a débordement, la direction peut gérer, presque dans la minute.

M.Bègue (CPE): Les parents qui abusent sont peu nombreux, et ils sont rapidement identifiés. Dans ce cas, le problème est confié à la gendarmerie. Même pour les cas les plus véhéments, on arrive à arrêter les récidives. Le plus gros problème vient en fait surtout des personnes totalement inconnues.

Mme Serrus (parent d'élève): Quelle est la situation avec l'alerte attentat?

M.Noel: Le plan de mise en sureté est toujours d'actualité. La collaboration avec la gendarmerie permet des réponses rapides. Les gendarmes sont disponibles et réactifs. Avec le plan Vigipirate, ils sont parfois visibles, parfois invisibles. La sécurité active (responsabilité de tous, gendarmerie, vigipirate...) et la sécurité passive (matérielle, établissement "fermé" ...) sont effectives, mais si une personne veut vraiment entrer, elle le peut.

21h10: Fin du conseil d'administration



# COMITE D'EDUCATION A LA SANTE ET A LA CITOYENNETE 2020/2021

## **ADMINISTRATION**

M. NOEL Patrick, Proviseur  
Mme HOCQUET Isabelle, Principal-Adjoint  
Mme HUOT Sophie, Gestionnaire  
Mme GRAU Nadine, CPE

## **2 ENSEIGNANTS**

FIGAROL Thomas  
SANCHIS Nicolas

## **1 PERSONNEL ATOSS :**

KRUGEL Alain

## **2 PARENTS**

SERRUS H el ene  
PLANA C eline

## **PERSONNEL INFIRMIER (4)**

-  
-  
-  
-

## **ELEVES (2)**

CLEMENCE Mila  
CULLELL Nina

## **ASSISTANTE SOCIALE**

-

# COMMISSION EDUCATIVE DU LYCEE 2020/2021

## **ADMINISTRATION**

M. NOEL Patrick, Proviseur  
Mme HOCQUET Isabelle, Principal-Adjoint  
M. BEGUE André, Conseiller Principal d'Education

## **1 ENSEIGNANT**

FIGAROL Thomas

## **1 PERSONNEL ATOSS :**

ROMEYU Marc

## **1 PARENT**

MILLEVILLE Sylvie

## **1 ELEVE**

PLATEL LAGARDE Clément

## **COP**

## **ASSISTANTE SOCIALE**

## **1 PERSONNEL MEDICAL**

COMMISSION RESTAURATION 2020/2021  
LYCEE COLLEGE

**ADMINISTRATION**

M. NOEL Patrick, Proviseur  
Mme HUOT Sophie, Gestionnaire  
M. HOUDRIE, Chef de cuisine  
M. BRAGULAT Alain, Magasinier  
M. FOUIN Jean-Luc

**2 ENSEIGNANTS**

ABRATE Laetitia  
CULLELL H el ene

**1 PERSONNELS ATOSS :**

MARGAIL Laurent

**2 PARENTS**

ORTIZ Thomas  
SERRUS H el ene

**2 ELEVES**

VAN OOTEGHEM Esteban  
CLEMENCE Mila

**COMMISSION PERMANENTE LYCEE**  
**2020/2021**

**ADMINISTRATION**

M. NOEL Patrick, Proviseur  
Mme HOCQUET Isabelle, Principal-Adjoint  
Mme HUOT Sophie, Gestionnaire  
M. BEGUE André, Conseiller Principal d'Education

**4 ENSEIGNANTS**

FIGAROL Thomas  
CULLELL Nathalie  
CULLELL Hélène  
LOPEZ Lydie Anne

**1 PERSONNEL ATOSS :**

KRUGEL Alain

**5 PARENTS**

MILLEVILLE Sylvie  
MARC Lucien  
PLANA Céline  
SERRUS Hélène  
RENAUDINEAU Muriel

**1 ELEVE**

CULLELL Nina

**COMMUNE (1)**

PONSA Serge

**REGION (1)**

JARICKY Eliane

# CONSEIL DE DISCIPLINE LYCEE 2020/2021

## **ADMINISTRATION**

M. NOEL Patrick, Proviseur  
Mme HOCQUET Isabelle, Principal-Adjoint  
Mme HUOT Sophie, Gestionnaire  
M. BEGUE André, Conseiller Principal d'Education

## **4 ENSEIGNANTS**

FIGAROL Thomas  
GOSSET Joel  
LOPEZ Lydie Anne  
CULLELL Hélène

## **SUPPLEANTS**

## **1 PERSONNEL ATOSS :**

MARGAIL Laurent

## **3 PARENTS**

MILLEVILLE Sylvie  
PLANA Celine  
SERRUS Hélène

## **SUPPLEANTS**

## **3 ELEVES**

MAILLARD Emma  
VAN OOTEGHEM Esteban  
ABEL Alexis

## **SUPPLEANTS**

BRIROT Jordi  
HERVE Clément  
PINTO FERNANDEZ Martin

COMMISSION D'HYGIENE ET DE SECURITE  
LYCEE DE FONT ROMEU 2020/2021

**ADMINISTRATION**

M. NOEL Patrick, Proviseur  
Mme HOCQUET Isabelle, Principal-Adjoint (consultant)  
Mme HUOT Sophie, Gestionnaire  
M. BEGUE André, Conseiller Principal d'Education

**2 PERSONNEL D'ENSEIGNEMENT ET D'EDUCATION**

FIGAROL Thomas  
SANCHIS Nicolas

**1 PERSONNEL AT :**

MARGAIL Laurent

**1 PERSONNEL ACMO :**

FOUIN Jean Luc

**2 PARENTS**

SERRUS Hélène  
PLANA Céline

**2 ELEVES**

CLEMENCE Mila  
HENRY Axel

**REPRESENTANT DE LA COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT**

PONSA Serge

**PERSONNELS DE SANTE**

# CONSEIL DE LA VIE LYCEENNE 2020/2021

## **ADMINISTRATION**

M. NOEL Patrick, Proviseur  
Mme HOCQUET Isabelle, Principal-Adjoint  
Mme HUOT Sophie, Gestionnaire  
M. COUILLARD Karine, CPE

## **5 ENSEIGNANTS**

CULLELL Nathalie  
JANY Florence  
GOSSET Joel  
SANCHIS Nicolas  
FIGAROL Thomas

## **3 PERSONNEL ATOSS :**

KRUGEL Alain  
MARGAIL Laurent  
ROMEUE Marc

## **2 PARENTS**

PLANA Céline  
MILLEVILLE Sylvie

## **10 ELEVES**

MUNOZ Lucie  
CULLELL Nina  
HENRY Axel  
SARRAN Emma  
LASSELLE Justine  
DIAKITE Alysson  
KCHOUK Emma  
VAN OOTEGHEM Esteban  
PLATEL LAGARDE Héloïse  
CADIOU Eliaz

## **SUPPLEANTS**

CLEMENCE Mila  
COLL COTS Marionna  
MASSONNEAU Julien  
PLATEL LAGARDE Clément  
FUENTES ESTER Mar  
BARDON SANTACREU Chloé  
VIDES NOVOA Mickael  
HERVE Clément  
LOTTET Lucile  
SICOT Gaetan